



Village Pittoresque

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Séance extraordinaire

Le 16 décembre 2024

Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Modification de la résolution numéro 2024-01-r021 : d'achat d'une autopompe spartan 2007 pour le service incendie
4. **Gestion administrative**
 - 4.1 Traitement des élus municipaux
 - 4.2 Avis de motion – relatif au règlement numéro 120 règlement pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières et à l'imposition de compensations pour la fourniture de services municipaux pour les fins de l'exercice financier 2025
 - 4.3 Présentation et dépôt du règlement 120 règlement pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières et à l'imposition de compensations pour la fourniture de services municipaux pour les fins de l'exercice financier 2025
5. **Période de questions**
6. **Gestion financière**
 - 6.1 Affectation à la réserve pour des travaux relatifs à l'égout - secteur village Saint-André-est
 - 6.2 Affectation à la réserve pour des travaux relatifs à l'égout - secteur de carillon
 - 6.3 Affectation à la réserve pour des travaux relatifs à l'aqueduc - secteur village Saint-André-est
 - 6.4 Affectation à la réserve pour le remplacement des véhicules incendie
7. **Deuxième période de questions**
8. **Levée de l'assemblée**